



Pomme de terre

N°03
12/04/2023



Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :
Jean-Michel LHOÏE
ACPEL
acpel@orange.fr

Zone Aquitaine :
Carla VARAILLAS
FREDON NA
carla.varaillass@fredon-na.fr

Zone Limousin :
Noëllie LEBEAU
CDA 23
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Pomme de
terre N°X du JJ/MM/AA »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir pour la primeur (Île de Ré) :

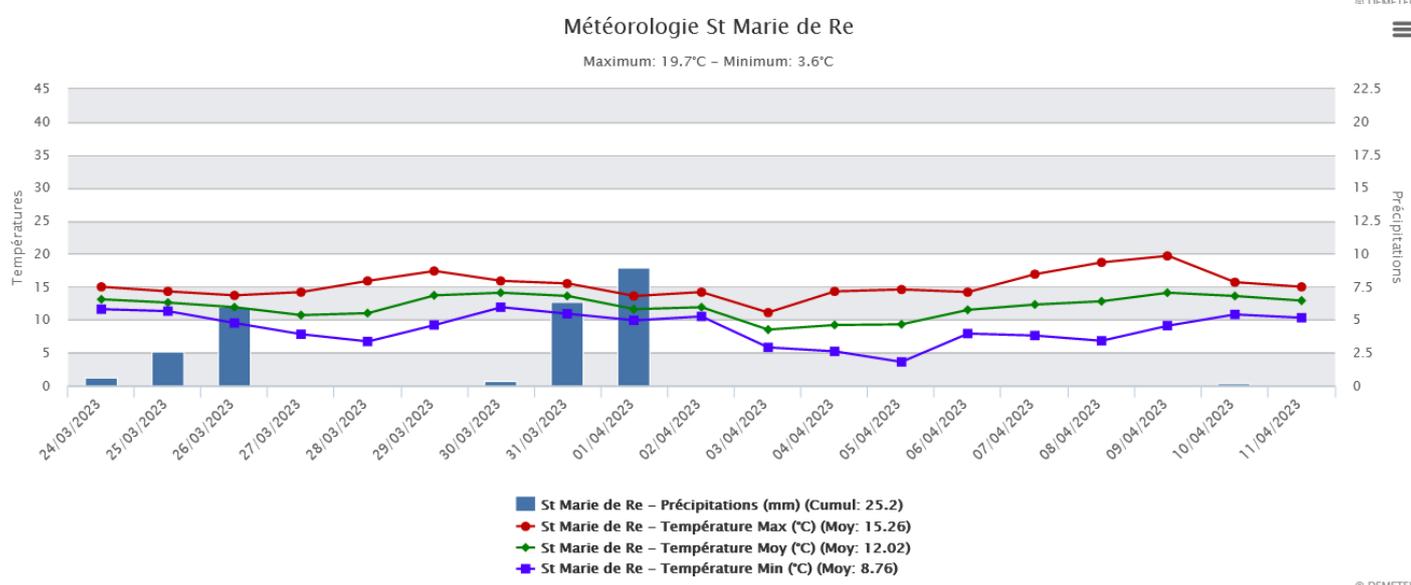
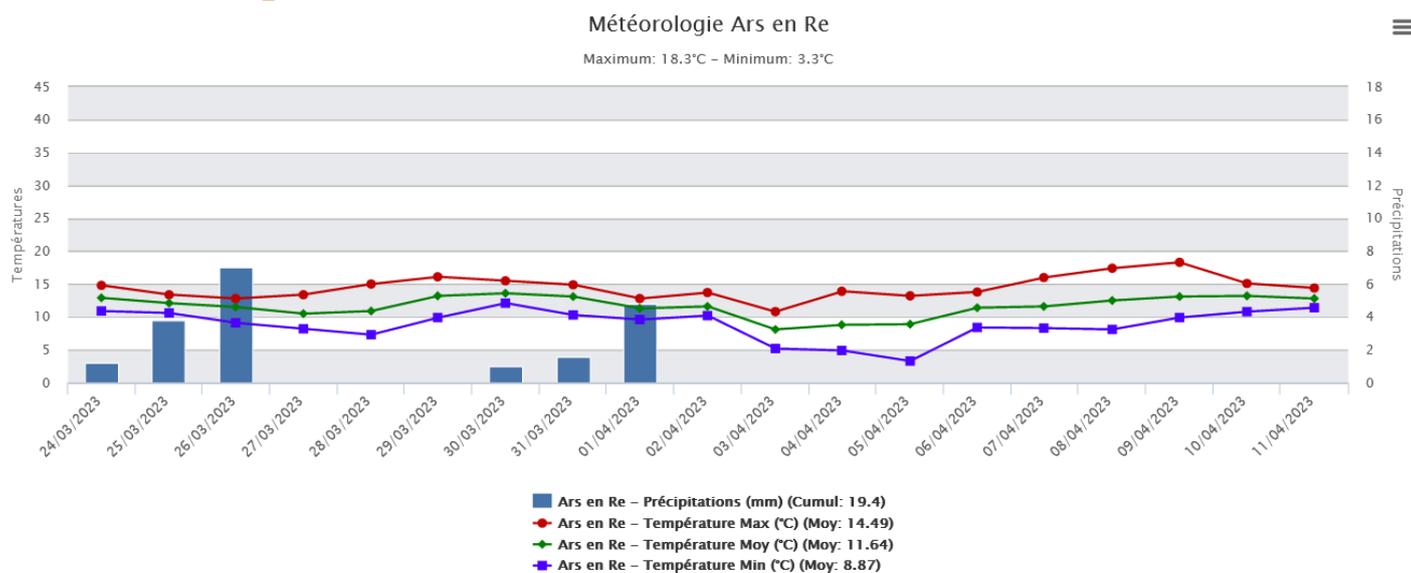
- **Situation générale** : les arrachages des productions sous abris sont effectués. Les températures relativement froides limitent la précocité et le grossissement des tubercules pour les productions suivantes. Même si la première décade d'avril a été sèche, les pluies de fin mars et celles en cours favorisent le développement de **foyers de mildiou sous les bâches**.
- **Mildiou** : des foyers significatifs sont notés dans certaines parcelles de production sous bâches. La présence de foyers actifs et de conditions pluvieuses pendant 3 jours consécutifs conduisent à un **maintien d'un risque élevé**.
- **Gelées** : le froid matinal du 05 avril a occasionné des dégâts sur quelques parcelles (secteur de Sainte-Marie-de-Ré).
- **Enherbement** : de nombreuses parcelles précoces sont enherbées. Certaines cultures sous bâches ont dû être débâchées puis à nouveau bâchées pour permettre une intervention. Des phytotoxicités herbicides sont parfois visibles en plein-champ (et pour des variétés sensibles).
- **Rhizoctone brun** : pas de manifestations visibles à ce stade (sur plantes ou tubercules lors de sondages).
- **Taupins** : à ce stade, il n'est pas possible d'émettre une évaluation du risque sur une pression particulière.
- **Doryphores, pucerons** : pas d'observation à cette date.

Notes nationales et informations

- Lien vers la « dernière liste » **biocontrôle**.
- Note nationale **Biodiversité**.

Pomme de terre primeur (contexte de l'Île de Ré)

• Situation générale :



Les conditions climatiques et leurs conséquences :

- Quelques parcelles ont été fortement touchées par le gel matinal du 05 avril (le secteur de Sainte-Marie-de-Ré a été plus exposé).
- Les températures relativement froides limitent la précocité et le grossissement des tubercules.
- Même si la première décade d'avril a été sèche (absence de précipitations), les pluies de fin mars (et celles en cours) favorisent des **foyers de mildiou** (sous les bâches notamment).
- Les conditions sèches de février n'ont pas permis la réussite des stratégies herbicides : de nombreuses parcelles présentent un enherbement important.

Production sous-abris / tunnels (surfaces réduites et hors contexte AOP) :

Les arrachages des productions sous abris ont été effectués pour les débouchés liés aux fêtes de Pâques. Avec un climat peu favorable à la précocité, on note des allongements du cycle de grossissement pour les cultures sous arceaux et les double-bâches.

Production sous bâches :

Comme en 2022, les conditions climatiques ont été favorables aux implantations précoces (préparation des sols) et à un bon échelonnement des plantations. Cependant, les températures relativement fraîches de ce printemps ne favorisent pas la précocité. Les cycles de grossissement sont allongés.

De même, les conditions sèches n'ont pas été favorables à la réussite des stratégies de désherbage. Ainsi, pour de nombreuses parcelles enherbées, il a été nécessaire d'enlever les bâches de protection, d'effectuer un désherbage (rattrapage ou mécanique ou manuel) et ensuite de repositionner les bâches pour protéger la culture.

Production non bâchée :

Suivant l'échelonnement des plantations, les stades de développement sont variables suivant la date de plantation et la situation des parcelles : de levée (BBCH 09) à formation des tubercules (BBCH 40).



Cultures débâchée pour binage

(Crédit Photo : Jérôme POULARD - UNIRÉ)

• Gelées :

Les gelées matinales du 05 avril ont occasionné des dégâts dans quelques parcelles (principalement sur le secteur de Sainte-Marie-de-Ré). L'exposition des parcelles a été cruciale dans l'importance du gel. Globalement, les dégâts sont nettement moins importants qu'en 2022. De plus, le redémarrage en végétation semble s'opérer rapidement et devrait limiter l'impact de cette gelée.



Parcelle gelée le 05/04 et redémarrage de la végétation (Crédit Photos : Jérôme POULARD - UNIRE)

• Mildiou (*Phytophthora infestans*) :

Dans le contexte de l'île de Ré, plusieurs foyers de mildiou ont été observés dans plusieurs parcelles, notamment dans des productions sous bâches. Plusieurs facteurs expliquent cette rapidité de développement :

- Sous les bâches, l'observation des premières taches n'est pas évidente. De premiers foyers sont passés inaperçus.
- Durant la période sèche de mars, des irrigations ont été nécessaires et ont favorisé le maintien d'humidité sous les bâches.
- Les pluies de fin mars ont été échelonnées sur plusieurs jours (maintien durable d'humidité sous les bâches). Les températures douces des derniers jours expliquent le développement rapide des premiers foyers.
- L'épisode de pluies en cours est favorable à ce champignon.



Foyers récemment observés, symptômes typiques en végétation, sporulation à la face inférieure de la feuille

(Crédit Photos : Jérôme POULARD - UNIRE)

Évaluation du risque : plusieurs foyers importants sont notés dans des parcelles de l'Île de Ré (production sous bâches notamment). Les conditions humides (épisode pluvieux pendant 3 jours) conduisent à **un risque élevé à très élevé dans le contexte de l'Île de Ré où des foyers intenses sont déjà actifs.**

Rappel des conditions de développement du mildiou : les contaminations et l'évolution de la maladie dépendent des températures et de l'humidité. Ainsi, les conditions climatiques idéales pour le développement du mildiou sont d'abord une succession de périodes humides et assez chaudes (un optimal de 18-22° C) pour la formation des spores. La germination des spores est ensuite possible dès que la durée d'humectation du feuillage est égale à 4 heures et plus, assortie de températures comprises entre 3-30° C (optimal 8-14° C). Par la suite, les pluies, les hygrométries supérieures à 90% associées à des températures comprises entre 10-25°C favorisent l'évolution de la maladie. En revanche, des températures négatives (-2° C) ou bien à l'inverse celles supérieures à 30°C limitent ou bloquent le développement du champignon.

Seuil indicatif de risque : l'utilisation du modèle épidémiologique MILEOS® permet d'identifier les périodes à risque pour le mildiou. Le modèle permet de simuler le développement des générations du mildiou, en s'appuyant sur les facteurs climatiques (température et hygrométrie). La modélisation permet notamment de gérer le risque mildiou en fonction des variétés sensibles, intermédiaires ou résistantes. Sur ce point sur l'Île de Ré, ALCMARIA (seule variété très précoce disponible) est sensible. Le modèle permet d'évaluer le risque dans les conditions d'une conduite de plein-champ, il ne permet pas le calcul du risque pour des productions sous bâches.

Évaluation du risque sur la zone Ile de Ré au 11/04/2023 d'après MILEOS® : pour les stations de l'Île de Ré, en conditions de plein-champ (**hors bâches et tunnels**), le modèle annonce l'acquisition d'un seuil de nuisibilité :

Station météorologique	Dates de dépassement du seuil de nuisibilité durant les 7 derniers jours	Risque mildiou	Seuil indicatif de risque atteint			Pluviométrie 7 derniers jours (mm)
			Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
Ars en Ré (17)	09, 10 et 11 avril	Très élevé	OUI	OUI	OUI	0,0
Bois Plage en Ré (17)	09, 10 et 11 avril	Très élevé	OUI	OUI	OUI	0,2
Sainte Marie de Ré (17)	07, 09, 10 et 11 avril	Très élevé	OUI	OUI	OUI	0,2

Niveaux de risque : absent, faible, moyen, élevé, très élevé

Mesures de prophylaxie :

- Sous abris mais aussi sous bâches, les atmosphères confinées (chaudes et humides) sont favorables au développement de cette maladie, c'est pourquoi pour ce type de production, la bonne gestion de l'aération des tunnels est cruciale.
- L'eau et la présence d'humidité sont aussi primordiales. Ainsi, la pratique des irrigations doit permettre un ressuyage rapide et éviter toute stagnation de l'eau (choix des horaires d'arrosage, éviter les fuites à la base des asperseurs et au niveau des raccords...).
- La présence « d'inoculum de départ » est aussi déterminante dans l'apparition des premiers foyers. Ainsi, il est important de ne pas « entreposer » des tas de déchets dans un coin de champ. En l'absence de gel, les repousses issues de ces déchets sont la première source de contamination. En fin de culture N-1, il est important de gérer ses déchets, complètement !
- De même, des parcelles qui ont présenté des symptômes les années précédentes sont plus propices à des manifestations précoces.

• Enherbement :

Pour les implantations précoces, les conditions sèches n'ont pas permis une efficacité correcte des stratégies de désherbage. De nombreuses parcelles sont enherbées (renouées liseron, véroniques, séneçon... et même du datura sous bâches). Pour les cultures de plein-champ, des interventions mécaniques sont possibles. Pour les cultures bâchées, cette question est nettement plus complexe, car elle conduit à la nécessité de retirer la bâche, à effectuer l'intervention mécanique et/ou manuelle dans

des conditions non optimales (ne pas toucher aux stolons, maintien des buttes...), puis à repositionner des bâches.



Des enherbements souvent importants (Crédit Photos : Jérôme POULARD – UNIRÉ et ACPEL)

Par ailleurs, on peut noter dans quelques parcelles de plein-champ des phytotoxicités (des jaunissements, des blanchiments) liés à un herbicide. On note une forte sensibilité variétale (cas de Primabelle et d'une variété en essai).

- **Rhizoctone brun (*Rhizoctonia solani*) :**

Dans le contexte de Ré, le rhizoctone brun de la pomme de terre est fréquemment une problématique importante (déchets à l'arrachage et tri en station). Comme pour le précédent bulletin, on ne note pas de manifestation typique sur la végétation (tiges nécrosées au niveau du sol). Seule la réalisation d'arrachages à plus grande échelle et de tris des tubercules permettra de quantifier la pression de cette campagne.

Évaluation du risque : à ce jour, on ne note pas de manifestation particulière de ce champignon (régulièrement présent dans le contexte primeur de Ré).

- **Taupins (différentes espèces, dont *A. sordidus*) :**

Comme pour le précédent bulletin, lors des sondages dans les buttes pour évaluer le développement des tubercules, il n'a pas été noté de perforations par des taupins. Seule la réalisation d'arrachages à plus grande échelle permettra de vraiment prendre la mesure exacte de la situation de l'année.

Évaluation du risque : à ce jour, on ne note pas la présence d'activité significative sur tubercules de ce ravageur.

Notes nationales et informations

- Lien vers la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle : dernière version [ICI](#).



- **Note nationale Biodiversité.**

Même si les cultures de pomme de terre ne sont pas pollinisées par les abeilles, il est important de considérer l'importance de ces alliées que sont les abeilles (ou plus largement les insectes pollinisateurs) sur les cultures et leur présence en abords des parcelles (talus, bandes enherbées, haies...).

Voici le lien vers la note « Abeilles sauvages & santé des agro-écosystèmes » : [ICI](#).



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Limousin, FREDON Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, Coopérative UNIRÉ

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".